

ACTUALITÉS

Tavelure
Surveiller d'éventuelles sorties de taches

Chancre
Un peu de répit

Carpocapse
Eclotions en cours

Tordeuses
Eclotions en cours

Puceron cendré
Foyers résiduels encore actifs

Psylles du poirier
Tous stades

Auxiliaires
Plus nombreux — grande variabilité selon les vergers

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Le réseau d'observation

Semaine 25

Parcelles de référence :

Pommiers : 17 parcelles dont 7 en production biologique

Poiriers : 4 parcelles dont 1 en production biologique

Départements :

Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe.

• Prévisions météorologiques

Depuis le 1er juin, les précipitations furent localement abondantes. En Vendée, 100 mm ont été enregistrés à Petosse en 20 jours alors qu'en Sarthe, la station de Le Lude n'a comptabilisé que 30 mm sur la même période. Depuis le début d'année l'écart se creuse avec 460 mm à Petosse contre 300 mm au Lude !

Sur certaines parcelles, les averses de grêle laissent craindre une prolifération des chancres.

Cette semaine, le soleil revient et les températures remontent.

Ces conditions sèches vont limiter le développement des maladies. Les ravageurs pourraient être stimulés par le beau temps.

Mais des orages sont annoncés par Météo France pour le week-end prochain...

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

• Tavelure

Observations

Peu d'évolution, mais les pluies des derniers jours ont pu provoquer des repiquages. De nouvelles taches pourraient apparaître prochainement.

Evaluation du risque

Dans les parcelles où aucune tache n'est observée, le risque est théoriquement nul pour la période estivale.

Mais si des taches sont observées, l'épisode pluvieux que nous avons traversé est propice aux repiquages (pluie et durée d'humectation suffisante).

• Oïdium

Observations

Peu de symptômes d'oïdium sont signalés.

Evaluation du risque

Le risque de contamination par l'oïdium est élevé en période de pousse active, sur les variétés sensibles, dans les parcelles présentant un inoculum initial.

Les jeunes feuilles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Le temps pluvieux laisse place à des conditions plus favorables, sous réserve d'une hygrométrie matinale suffisante.

Prophylaxie

Il faut surveiller l'apparition des pousses et bouquets floraux oïdiés et supprimer les organes atteints pour réduire l'inoculum de départ. Ils seront sortis de la parcelle et brûlés.



Pousse oïdiée

• Chancre commun

Observations

Le chancre commun sur bois est observé dans de nombreuses parcelles.

Sur fruits, les symptômes apparaissent sur les variétés sensibles comme Gala.

Evaluation du risque

L'agent pathogène a apprécié les conditions humides et les averses de grêle ont causé des plaies propices à de nouvelles contaminations.

Prophylaxie

Assainir les parcelles fortement touchées, les chantiers de prophylaxie sont à faire par temps sec, en sortant les bois de taille cancrés pour limiter l'inoculum résiduel.

• Acarien rouge

Observations

Les populations d'acariens rouges sont globalement faibles mais elles prennent de l'ampleur sur certains vergers avec des début de décoloration du feuillage.

Les acariens prédateurs sont assez rares mais d'autres auxiliaires tels que les heterotoma participent à la régulation des populations d'acariens.

Seuil indicatif de risque

A ce stade, l'observation doit porter sur 100 feuilles de rosettes. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 50 % des feuilles sont occupées par une forme mobile. Ce seuil doit être modulé en présence de typhlodromes.

Evaluation du risque

Les températures actuelles favorisent les éclosions. Dans les parcelles à risque, des comptages à 15 jours d'intervalle permettent d'évaluer l'évolution des populations.

• Puceron cendré

Observations

Dans l'ensemble, la situation s'est assainie et les foyers actifs sont plus rares. Cependant, sur certains sites, les pucerons cendrés sont toujours actifs dans les foyers en bout de pousses.

Les pucerons ailés annoncent leur migration estivale vers d'autres végétaux (plantain).

Les auxiliaires sont présents, coccinelles et syrphes s'affèrent dans les foyers installés.

Seuil indicatif de risque

La simple présence du puceron cendré constitue le seuil de nuisibilité. Le risque vis-à-vis du puceron cendré devient moins important lorsqu'un équilibre s'installe avec les auxiliaires.

Il est nécessaire de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée.



Eclosions des œufs de coccinelles et jeunes larves

Méthodes
alternatives



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 publiée le 12-06-2020 en cliquant sur ce lien :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355>

• Puceron lanigère

Observations

Les pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*) sont en phase de colonisation. On observe pas encore de parasitisme dans ces nouveaux foyers.

Evaluation du risque

Les pontes de l'auxiliaire *Aphelinus mali* dans les pucerons devraient permettre de réguler les populations de pucerons dans les parcelles modérément infestées.

Le risque augmente mais son auxiliaire est présent.

Aphelinus mali

Les températures supérieures à 25°C de la semaine seront favorables à son développement.

• Puceron vert

Observations

Des pucerons verts du pommier (*Aphis pomi*) sont observés sur les bouts de pousses.

Evaluation du risque

L'impact est le plus souvent négligeable. Cependant, une forte attaque peut entraîner des déformations de feuilles et des pousses, ainsi que la formation de miellat et de fumagine.

Le risque est faible en verger équilibré, où leur développement cesse lorsque s'arrête la croissance des pousses. Il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée.

• Carpopapse

Observations

Les prises sont faibles à inexistantes dans la majorité des pièges en fin de 1^{er} vol. Des dégâts sont signalés.

Evaluation du risque

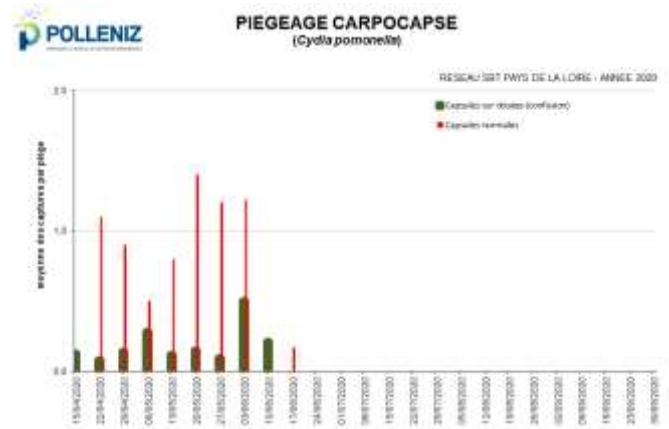
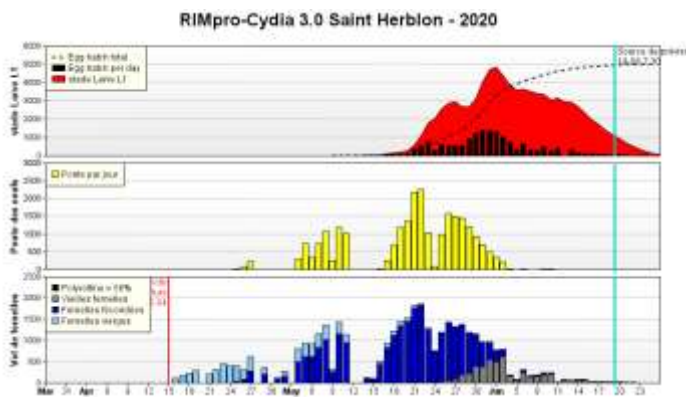
Il reste 10 à 15% d'œufs à déposer et les conditions des prochains jours seront idéales (feuillage sec et températures crépusculaires proches de 24°C).

Pour les éclosions, la période à risque s'achève cette semaine.

Bandes pièges

Les bandes pièges en carton ondulé sont à poser en juin autour des troncs. Elles permettent de capturer les larves diapausantes. Elles seront relevées à l'automne.

30 bandes par parcelle (dont 10 en bordure) suffisent à évaluer les populations pour la génération suivante. Mais pour réduire les populations en parcelle fortement infestées, il faudra augmenter ce nombre.



Résultats du modèle pomme - carpopapse DGAL-Onpv

	1 ^{ère} génération								
	Vol			Pontes			Larves		
	Début	Intensification 20 à 80%	Fin	Début	Intensification 20 à 80%	Fin	Début	Intensification 20 à 80%	Fin
85 Petosse	18/4	29/4 au 2/06	2/7	23/4	7/5 au 9/6	9/7	9/5	22/5 au 23/6	18/7
44 Saint Herblon	18/4	29/4 au 2/06	3/7	23/4	6/5 au 9/6	10/7	10/5	22/5 au 24/6	19/7
72 Le Lude	18/4	21/4 au 5/06	7/7	23/4	6/5 au 12/6	15/7	16/5	23/5 au 26/6	23/7

	Situation au 22/06/2020		
	% de femelles	% d'œufs déposés	% de larves
85 Petosse	93	91	68
44 Saint Herblon	93	90	38
72 Le Lude	91	86	63

Éléments à prendre en compte

Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :

- T°C crépusculaire > 15°C. température optimale de ponte : 23 à 25°C.
- 60% < Humidité crépusculaire < 90%. Optimum : 70 à 75%.
- Temps calme et non pluvieux.

La majorité des pontes se font dans les 5 jours suivant l'accouplement.

Après accouplement, les femelles peuvent pondre durant une douzaine de jours.

La durée entre la ponte et l'éclosion : nombre de jours pour atteindre 90°C jour en base 10.

Méthodes alternatives



- ⇒ Les méthodes de confusion sexuelle et/ou les applications de virus de la granulose permettent de contrôler les populations de carpocapses des pommes et des poires.
- ⇒ L'usage des filets de protection Alt'Carpo®, en mono-rang ou bloc entier constitue aussi une méthode alternative permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ⇒ Il est possible d'installer des nichoirs pour oiseaux et chauve-souris. Cependant, attention aux pullulations. On constate dans certaines parcelles bio que les oiseaux occasionnent à leur tour des dégâts conséquents sur fruits. Installés en trop grand nombre dans les vergers, sans même utiliser les nichoirs, ils deviennent nuisibles.



Nichoirs en verger...



... et des mésanges

• Tordeuses

Observations

Les vols des tordeuses de la pelure, de *Cydia Lobarzewskii* et de *Spilonota ocellana* ont faibli.

Seuils indicatifs de risque de piégeage

Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.

Archips podana : 30 captures par semaine.

Pandemis heparana : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Evaluation du risque

Le pic vis-à-vis des éclosions est maintenant passé pour *Archips podana* et *Pandemis heparana*

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur.

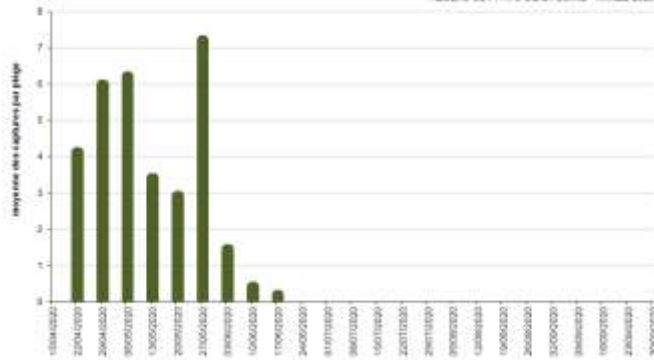
Les parcelles sensibles aux tordeuses sont à surveiller de près.

En présence de la petite tordeuse des fruits dans un verger, sa gestion sera à combiner avec celle du Carpocapse. On remarque que cette année, pour ces deux espèces, leurs pics de vols révélés par le piégeage sont concomitants, ce qui peut faciliter la gestion de ces deux parasites.



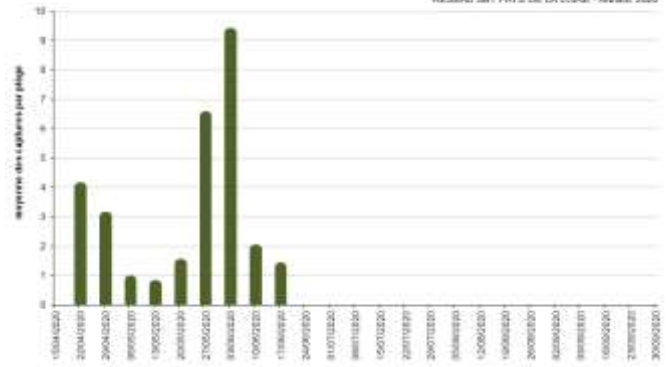
PIEGEAGE PANDEMIS
(*Pandemis heparana*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2020



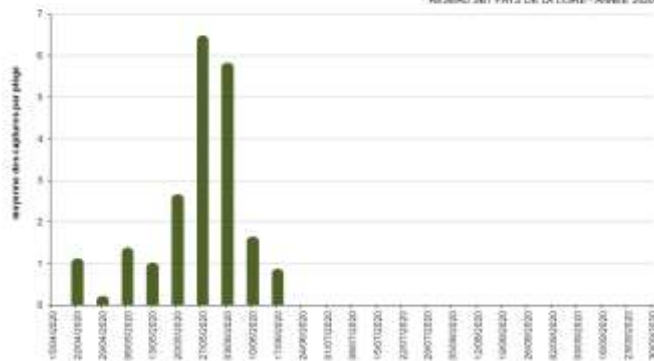
PIEGEAGE PETITE TORDEUSE DES FRUITS
(*Grapholita lobarzewskii*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2020



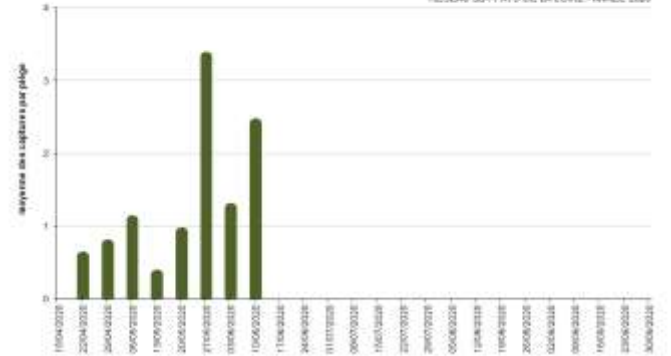
PIEGEAGE PODANA
(*Archips podana*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2020



PIEGEAGE TORDEUSE ROUGE DES BOURGEONS
(*Spilonota ocellana*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2020



• **Mineuse cerclée**

Observations

Des dégâts sur feuilles ont été constatés en parcelles biologiques, mais pas en conventionnelles.

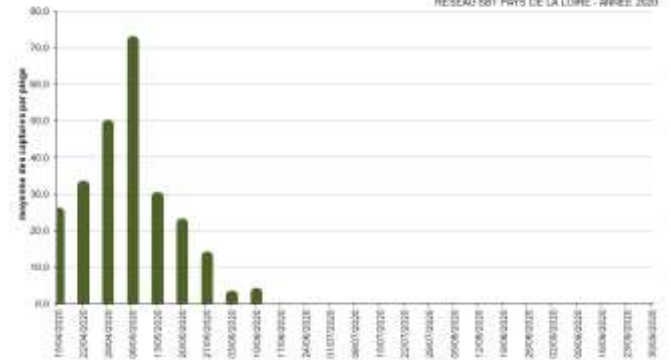
Ils sont dus aux chenilles qui après éclosion s'introduisent dans la feuille. Elles forent pour se nourrir des mines circulaires. Au bout de 3-4 semaines, elles auront achevé leur croissance et quitteront les mines pour s'emballer dans un cocon d'où sortiront les papillons de deuxième génération.

Pour rappel, ce ravageur globalement peu préoccupant n'est pas toléré dans les vergers dont les fruits sont destinés à l'exportation vers les Etats-Unis.



PIEGEAGE MINEUSE CERCLEE
(*Leucopera malvella*)

RESEAU SBT PAYS DE LA LOIRE - ANNEE 2020



• Sésie

Les problèmes occasionnés par la sésie concernent principalement les jeunes plantations, les parcelles infestées et celles à proximité.

La surveillance du cycle doit permettre d'éviter, après éclo- sion, la pénétration des larves dans le bois. En effet, la larve qui creuse des galeries sous l'écorce provoque un affaiblissement de l'arbre et favorise l'apparition de chancre.

Observations

Le vol a faibli.

Seuils de risque

- Jeunes vergers (< 7 ans) > 50 dépouilles pour 50 arbres
- Vergers > à 7 ans : 200 à 400 dépouilles pour 20 arbres
- Piégeage sexuel : pas de seuil validé.



• Zeuzère

Observations

Pas de capture la semaine dernière.

P OIRES

• Psylle du poirier

Observations

Pas d'évolution. On observe quelques adultes et des larves, parfois accompagnés de miellat.

Les générations se chevauchent et de nouveaux œufs sont déposés.

Evolution du risque

Le temps est à nouveau favorable aux psylles !

Lorsque le miellat devient préjudiciable, les aspersion sur frondaison peuvent permettre de « nettoyer » les arbres et leurs fruits.

Méthodes alternatives



- ⇒ Les applications d'argile constituent une méthode efficace pour créer une barrière physique empêchant les pontes.
- ⇒ Préserver les auxiliaires est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle, en adaptant le programme phytosanitaire et en évitant les broyages injustifiés de l'enherbement. Ainsi, les prédateurs naturels les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthorides, syrphes et chrysopes vont aider à la régulation des populations de psylle.
- ⇒ Pour éviter l'excès de végétation, il faut raisonner la fertilisation azotée et opérer une taille en vert.
- ⇒ Le psylle étant très mobile, ces opérations sont à réaliser à l'échelle du verger pour éviter les recolonisations.
- ⇒ Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 du 12/06/2020 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355>

• Auxiliaires

Observations

Des auxiliaires sont présents, essentiellement des syrphes, des coccinelles, des chrysopes et des forficules.

Des punaises prédatrices assurent aussi un rôle de régulation. Sur quelques sites sont observés des orius, des anthorcoris et des hétérotoma.

A préserver.

Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - Polleniz - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Comité de relecture : CAPL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRAE, SABOC, SCAFLA, TERRYLOIRE, Vergers d'Anjou, Vergers Gazeau, Vergers de la Blotière.



Observateurs : les producteurs, les techniciens et les distributeurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.